



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights

Friedrich Naumann
STIFTUNG FÜR DIE FREIHEIT

ENTREPRISES ET DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

9^{ème} Session de formation en droit international des droits de l'homme,
10 - 21 septembre 2018
Dakar – SENEGAL

Présentation de l'équipe enseignante

Par ordre d'intervention

Cours fondamentaux, généraux et spéciaux

L'ONU et les droits de l'homme

Yann KERBRAT



Agrégé des facultés de droit, Yann Kerbrat est professeur à l'École de droit de la Sorbonne, où il dirige l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (Université Panthéon-Sorbonne Paris 1). Spécialiste droit international public, il est l'auteur de nombreuses publications portant en particulier sur le droit international de la responsabilité, le droit international des droits de l'Homme et le droit international de l'environnement. Il est en particulier l'auteur (avec P.-M. Dupuy), du *Précis de droit international public* (Paris, Dalloz, 14^e édition, sept. 2018).

Droit international pénal

Muriel UBEDA-SAILLARD



Muriel UBEDA-SAILLARD est Professeur agrégé de droit public à l'université de Lille depuis 2014, après avoir été Maître de Conférences pendant trois ans à l'université Paris Nanterre. Elle est membre du CRDP (Centre de recherches Droits et perspectives du droit, à Lille 2), du CEDIN (Centre de droit international) de l'université Paris Nanterre et de diverses associations scientifiques. Vice-Présidente de l'université Lille 2 en 2016 et 2017, et Directrice du Master 2 Justice pénale internationale, elle enseigne le droit international public, notamment dans ses branches pénale et humanitaire, ainsi que les rapports de systèmes entre droit international, droit de l'Union européenne et droit français. Elle a beaucoup écrit dans ce champ, dans le sillage de sa thèse consacrée à la

coopération des Etats avec les juridictions pénales internationales, Elle est notamment co-auteur, depuis 2014, de la chronique portant sur l'activité des juridictions pénales internationales, qui paraît tous les deux ans à l'Annuaire français de droit international, et participe, depuis leur création, aux Journées de la Justice pénale internationale organisées par Julian Fernandez et Olivier de Frouville à l'université Paris II. Elle dirige également avec J. Fernandez et X. Pacreau, la deuxième édition du Statut de Rome. Commentaire article par article, 2 vol., à paraître aux éditions Pedone en 2019. Elle a enfin organisé de nombreuses manifestations scientifiques,

Droit européen des droits de l'homme



Marjorie BEULAY

Marjorie Beulay est maître de conférences en droit public à l'UPJV où elle enseigne les relations internationales, le droit international public, le droit de l'Union européenne et le droit administratif. Après un double cursus bilingue droit-russe ainsi qu'un Master 2 Recherche en droit international économique à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense, elle a obtenu un doctorat en droit public spécialisation droit international et protection des droits de l'Homme. Sa thèse porte sur l'Applicabilité des droits de l'Homme aux organisations internationales. Cette démarche juridique tend à démontrer que les organisations internationales, au regard de leurs fonctions, sont amenées à être encadrées par les règles de protection des droits de l'Homme qu'elles soient existantes ou à élaborer pour répondre à la spécificité du sujet de droit. Ses recherches touchent par ailleurs à divers domaines du droit international et elle participe à plusieurs projets collectifs portant notamment sur l'accueil des migrants, la protection des lanceurs d'alerte ou l'action humanitaire. Diplômée de l'Institut international des droits de l'Homme (Fondation René Cassin - Strasbourg) elle exerce aussi à la Cour Nationale du Droit d'Asile en tant qu'Assesseur du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés depuis 2016.

Le système interaméricain de protection des droits de l'homme



Julie TAVERNIER

Julie Tavernier est l'auteur d'une thèse de doctorat sur La réparation dans le contentieux international des droits de l'homme (à paraître aux éditions Pedone), soutenue en 2017 à l'Université Paris II Panthéon-Assas (dir. S. Touzé). Elle travaille actuellement en tant que juriste spécialisée en droit européen à la Cour de cassation (France). Collaboratrice scientifique à la Fondation René-Cassin-Institut international des droits de l'homme(2011-2013), puis attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université de Strasbourg (2013-2015), elle a également été chargée d'enseignement dans plusieurs universités françaises. Ses principaux domaines de recherche sont le droit de la responsabilité internationale de l'Etat et le droit international des droits de l'homme. Julie Tavernier est l'auteur de plusieurs articles portant sur des sujets tels que les sanctions ciblées adoptées par l'ONU dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les droits politiques et les effets des arrêts de la Cour européenne des

droits de l'homme et de la Cour interaméricaine des droits de l'homme. Elle participe régulièrement à la chronique de jurisprudence internationale publiée à la Revue générale de droit international public.

***La protection des droits de l'homme
dans la sous-région ouest africaine***

Auguste Séwa AGBODJAN



Auguste Séwa AGBODJAN est prêtre catholique, ancien professeur de séminaire au Togo et en fin de ministère pastoral dans le diocèse d'Arras (France). Dans ses diverses missions, il a eu une activité avec plusieurs associations impliquées dans le domaine des droits de l'homme dont notamment la commission « Justice et paix » (Togo), l'association « Terre d'errance » (France). Titulaire d'un doctorat au sein de l'école doctorale « Droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé » de l'Université Paris II (juin 2018), il est nommé enseignant à l'Université catholique du Togo (UCAO-UUT) et membre de la Commission nationale «Justice et paix» de l'église catholique au Togo

***Le système africain de protection
des droits de l'homme***

Muriel SOGNIGBE SANGBANA



Chargée de mission puis chargée de programmes à la Fondation René Cassin - Institut international des droits de l'homme, Muriel Sognigbé Sangbana est, depuis 2015, en charge des sessions délocalisées de la Fondation et assure la coordination de la Formation intensive sur le droit des réfugiés organisée conjointement avec la Représentation de l'UNHCR à Paris. Entre 2008 et 2014, elle a été chargée d'enseignement et chercheur à l'Université de Poitiers et au Centre d'Études sur la Coopération Juridique Internationale (CECOJI-UP). Muriel Sognigbé Sangbana est titulaire d'un doctorat en droit public de l'Université de Poitiers et de l'Université de Lomé. Elle s'intéresse aux questions de droit international des droits de l'homme, en particulier aux mécanismes internationaux de sanction de la violation des droits de l'homme. Son ouvrage La sanction internationale de la violation des droits de l'homme est paru aux Editions Pedone en février 2018. Elle est également auteur de divers articles juridiques sur la question. Elle intervient régulièrement en tant qu'enseignante dans les sessions de formation organisées par la Fondation et dans le cadre de séminaires techniques à l'attention de publics ciblés en marge des sessions de formation.

Droit international humanitaire

Charles VIEIRA SANCHES



Charles Vieira Sanches est actuellement Conseiller juridique de la Délégation régionale du CICR à Dakar. Il est licencié en droit public, maîtrise en relations internationales de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et est titulaire d'un master en genre et consolidation de la paix. Il a travaillé dans diverses organisations comme ARTICLE 19 ou la Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique (PPLAAF). Il est intervenu en tant qu'enseignant associé à l'UFR de droit et de science politique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis entre 2016 et 2017 pour y dispenser deux cours sur le genre et les groupes vulnérables et les problèmes politiques contemporains. Il enseigne aussi le droit et la science politique à l'Ecole supérieure de journalisme des métiers de l'Internet et de la Communication (EJICOM). Charles Vieira Sanches est l'auteur d'un ouvrage « Migrations internationales et de droits de l'homme » publié aux Editions universitaires européennes en 2011.

Droit des réfugiés

Pierre- François LAVAL



Pierre-François Laval est professeur de droit public, agrégé des universités. Il enseigne à l'Université d'Orléans (France), depuis l'année 2014, le droit international public, le droit constitutionnel et le droit européen. Il a soutenu une thèse de doctorat à l'Université de Bordeaux en 2011 sur La compétence *ratione temporis* des juridictions internationales. Ses travaux de recherche portent sur les droits de l'homme, le droit international des réfugiés, la responsabilité internationale de l'Etat, le droit du contentieux international (CIJ, CJUE, CEDH, TIDM, etc...), le droit des immunités ou encore le droit des traités. Il est également directeur de la chronique de jurisprudence internationale au sein de la Revue générale de droit international public depuis 2016. Depuis 2015, il est également juge assesseur à la Cour nationale du droit d'asile, en tant que personnalité nommée par le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

Cours thématiques

Entreprises multinationales et droits de l'homme : les obligations de l'Etat



Edouard FROMAGEAU

Edouard Fromageau est Senior Research Fellow (depuis juillet 2015) à l'Institut Max Planck Luxembourg sur le droit procédural, au sein du Département de droit international et de résolution des conflits dirigé par la professeure Hélène Ruiz Fabri. Il enseigne également à la faculté de droit de l'Université du Luxembourg (depuis 2017) et à l'Université Heinrich Heine de Düsseldorf (depuis 2018). Avant de rejoindre l'Institut Max Planck Luxembourg, Dr Fromageau a été assistant de recherche et d'enseignement au Département de droit international public et organisation internationale de la Faculté de droit de l'Université de Genève (entre janvier 2009 et décembre 2014). Il a également été chercheur invité à l'Université Humboldt de Berlin en 2012, chercheur invité à l'Institute for International Law and Justice de la New York University (NYU) School of Law en 2015 et conférencier invité à l'Université de Kobe en 2017. Il a obtenu un double doctorat en droit international public de l'Université de Genève et de l'Université Aix-Marseille en 2014. Publié par Bruylant en 2016, sa thèse porte sur les interactions institutionnelles entre le droit administratif global et le droit international public.

Les investissements internationaux et les droits de l'homme



Walid BEN HAMIDA

Dr. Walid BEN HAMIDA est Maître de conférences en Droit à l'Université Paris-Saclay (Evry Val d'Essonne), habilité à diriger des recherches doctorales et qualifié aux fonctions de professeur des universités. Il est l'auteur d'une thèse de doctorat sur l'arbitrage entre Etats et investisseurs étrangers. Il a co-dirigé un ouvrage sur Convergences et contradictions du droit des investissements et des droits de l'homme : une approche contentieuse (Journée d'études de l'Institut International des Droits de l'Homme, Pedone 2017). Il siège en tant qu'arbitre et a représenté plusieurs Etats et investisseurs privés devant les tribunaux arbitraux internationaux. Il a travaillé avec plusieurs Etats et organisations internationales sur les problématiques de la transparence, du développement et de la protection des intérêts de l'Etat en matière d'investissement.

La protection des droits économiques et sociaux dans le contexte de la mondialisation



Sophie GROSBON

Sophie GROSBON est Maître de conférences en droit international public à l'université Paris Nanterre. Elle est spécialiste de droit international des droits de l'Homme et de droit de l'environnement. Ces recherches portent spécifiquement sur la protection internationale des droits des femmes, l'analyse genrée du droit, la non-discrimination et les droits sociaux. Elles s'intéressent également à l'interaction entre droits de l'Homme/commerce international et changements climatiques. Sa thèse a obtenu le prix Jacques Mourgeon pour les droits de l'Homme de la société française pour le droit international et la mention spéciale du Prix René Cassin de l'Institut international des droits de l'Homme (Fondation René Cassin).

Industries extractives et protection des droits de l'homme en Afrique



Valérie COUILLARD

Valérie Couillard est Avocate en droit international des droits humains et membre experte du Groupe de travail sur l'environnement, les industries extractives et les violations des droits humains de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Membre du Barreau du Québec depuis 1999, elle a pratiqué en droit criminel et pénal au sein de cabinets privés ainsi que de l'aide juridique gouvernementale au Canada avant de tourner sa pratique vers le droit international. De 2005 à 2007, elle était basée à Banjul, Gambie, et a travaillé en tant que juriste au sein de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. De 2008 à 2016 elle était en charge des programmes juridiques et des droits humains au Forest Peoples Programme, une ONG internationale basée au Royaume Uni et dédiée à la protection des droits des populations forestières, incluant leurs droits à la terre et aux ressources naturelles et la réalisation du principe de consentement libre, éclairé et préalable. Depuis 2009, elle agit à titre de Membre experte du Groupe de travail sur l'environnement, les industries extractives et les violations des droits humains de la Commission africaine. Plus récemment, elle fait office de Directrice juridique par interim au Minority Rights Group International, une ONG basée à Londres au Royaume-Uni, Elle a soutenu le développement et la mise en œuvre de plusieurs activités liées à la protection des droits humains dans le contexte des industries extractives en Afrique.

Conférences inaugurale, thématique, spéciales

Conférence inaugurale :

***Entreprises et droit international
des droits de l'homme : de la
reconnaissance de droits à
l'affirmation d'obligations ?***



Yann KERBRAT

Agrégé des facultés de droit, Yann Kerbrat est professeur à l'École de droit de la Sorbonne, où il dirige l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (Université Panthéon-Sorbonne Paris 1). Spécialiste droit international public, il est l'auteur de nombreuses publications portant en particulier sur le droit international de la responsabilité, le droit international des droits de l'Homme et le droit international de l'environnement. Il est en particulier l'auteur (avec P.-M. Dupuy), du *Précis de droit international public* (Paris, Dalloz, 14e édition, sept. 2018).

Conférence thématique

***La responsabilité sociétale des
entreprises***



Anne BRASSEUR

Membre du curatorium de la Fondation Friedrich Naumann depuis 2018, Anne Brasseur est une femme politique Luxembourgeoise, psychologue de formation. Elle a exercé différents mandats électifs au plan national : Conseiller communal, Echevin, Député puis Ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle et des sports. Au plan européen et international elle a été notamment présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de 2014 à 2016. Elle été Ambassadeur du Conseil de l'Europe du Mouvement contre le discours de haine de 2016 à 2018..

Conférence spéciale

La compétence de la Cour de justice de la CEDEAO en matière de droits de l'homme, un regard de l'intérieur



Palakwinde Ted Rodrigue BILGHO

Monsieur BILGHO Palakwinde Ted Rodrigue est magistrat de profession et a successivement exercé les fonctions de Commissaire du Gouvernement adjoint (2008-2009) au Tribunal administratif de Ouagadougou et de Juge d'instruction au Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou (2009-2014). De Septembre 2014 à Juin 2016, il a exercé les fonctions d'Assistant Personnel (Juriste) de l'Honorable Juge TRAORE Jérôme, Doyen de la Cour de Justice de la Communauté CEDEAO. De juin 2016 à Aout 2018, il a exercé comme Assistant Personnel de l'Honorable Juge Jérôme TRAORE, Président de la Cour. Monsieur BILGHO a effectué un stage de perfectionnement au Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) et a effectué des visites de travail à la Cour Pénale Internationale, à la Cour de Justice de l'Union Européenne, à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et à la Cour de Justice de l'Afrique de l'Est. Il a présenté plusieurs communications sur des thématiques relatives au rôle de la Cour de Justice de la Communauté CEDEAO dans la lutte contre l'impunité en Afrique de l'Ouest ; la protection des droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme. Il est titulaire d'une Maîtrise en droit, du diplôme de Magistrat, d'un Master en droit international et comparé de l'environnement et d'un Master en droit international et européen des droits fondamentaux.

Conférence spéciale

Droit des femmes



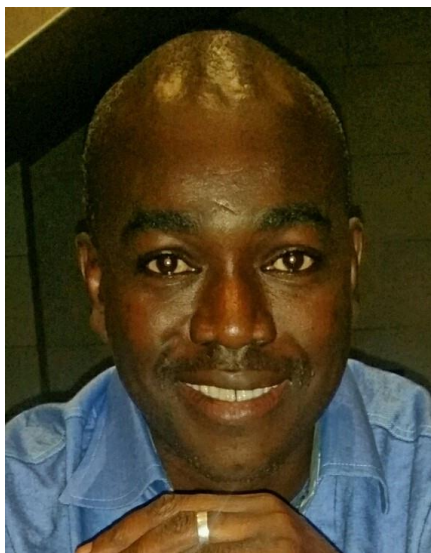
Sophie GROSBON

Sophie GROSBON est Maître de conférences en droit international public à l'université Paris Nanterre. Elle est spécialiste de droit international des droits de l'Homme et de droit de l'environnement. Ces recherches portent spécifiquement sur la protection internationale des droits des femmes, l'analyse genrée du droit, la non-discrimination et les droits sociaux. Elles s'intéressent également à l'interaction entre droits de l'Homme /commerce international et changements climatiques. Sa thèse a obtenu le prix Jacques Mourgeon pour les droits de l'Homme de la société française pour le droit international et la mention spéciale du Prix René Cassin de l'Institut international des droits de l'Homme (Fondation René Cassin).

Conférence de clôture

Moussa Mbaye GUEYE

Entreprises, protection des droits de l'homme et réalisation des objectifs de développement durable



Moussa Mbaye Gueye est le Directeur exécutif d'ENDA LEAD Afrique francophone pour la promotion du leadership et la construction une nouvelle génération d'agents de changement avec une détermination et une capacité à faire face aux défis de l'Afrique liés au développement durable. Avant de rejoindre ENDA LEAD Afrique Francophone, il a été Associate Fellow au Centre for International Sustainable Development Law (CISDL) et il a travaillé en tant que conseiller juridique et fiscal avec un accent sur le commerce international et le développement, se spécialisant dans les sociétés et les contrats. Au cours des dernières années, il a cherché à étendre cette expertise en cherchant de nouvelles façons de lier le commerce et l'investissement en Afrique avec le développement durable. Il s'est de plus en plus concentré sur l'évaluation et le développement de projets de responsabilité sociale des entreprises (RSE) ainsi que sur la validation du processus ITIE, la conformité ABC et le Mécanisme d'examen indépendant (AfDB). Moussa a une expérience intensive de travail avec des organisations communautaires au Sénégal telles que PCQVP Sénégal, des organisations dirigées par des femmes, des mouvements sociaux comme Y EN A MARRE, COS M23, qui défendent les communautés affectées par les opérations minières, les femmes et les jeunes.

Séminaires – Cas pratique

Groupe A



Sontia NKENKEU-KECK

Doctorante en droit international public au sein du Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire (CRDH- Paris Human Rights Center) de l'Université Paris II Panthéon-Assas, sa recherche se concentre principalement sur le contrôle des actes des organisations internationales. Suite à une licence et un master en droit international à Paris II, elle a poursuivi sa formation par un LLM à l'université UC Hasting College of the Law aux États-Unis et un Master 2 en droits de l'Homme et droit humanitaire comprenant des séminaires sur la responsabilité des entreprises et les droits de l'Homme. Depuis deux ans, en parallèle de sa recherche et de ses publications, elle enseigne à l'Université Paris II Panthéon-Assas en droit constitutionnel et droit international public

Groupe B



Aurélien GODEFROY

Aurélien Godefroy est doctorant contractuel à l'Université Paris II. Sa thèse porte sur les conflits de norme en droit international public, et il enseigne le droit administratif à l'Université Paris II.